

PROGRAMME FORMATION INITIALE OU RECYCLAGE

R486A – PEMP* CACES® CATEGORIE B

**Plateforme Elévatrice Mobile de Personnes*

(Tests en sous-traitance)

DUREE

En fonction du niveau du candidat (Durée effective mentionnée dans la convention de formation)

OBJECTIFS

- Être capable d'acquérir les compétences nécessaires (théorie et pratique) à la conduite des PEMP et être préparé aux tests CACES®.
- Être capable d'acquérir les notions de sécurité indispensable à la conduite de cette activité, conformément au décret 98-1084 du code du travail et à la recommandation R486A de la CNAM.

PRE-REQUIS / PUBLIC CONCERNE

- Toute personne débutante ou expérimentée amenée à utiliser des PEMP
- Conducteur permanent ou occasionnel
- Etre âgé de 18 ans minimum (pour des jeunes de moins de 18 ans – dispositions règlementaires spécifiques)
- Etre apte médicalement par la médecine du travail (visite adaptée)
- Compréhension du français obligatoire

METHODE PEDAGOGIQUE et TECHNIQUE (et support pédagogique)

- Exercices pratiques : conduite effective par personne
- Mise à disposition des PEMP
- Pratique en suivant la recommandation de la CNAM en vue du certificat
- Support théorique sur vidéo projecteur
- Echanges avec le formateur
- Support de cours remis à chaque stagiaire (livret pédagogique)
- Formateur expérimenté, pédagogue et détenteur de différents CACES®.

PROGRAMME

Théorie

- ✓ Connaissances générales
 - Obligations du constructeur, employeur,
 - Rôles et responsabilités du responsable de chantier, du conducteur, de l'accompagnateur
 - Les différents acteurs de la prévention
- ✓ Technologie des PEMP.
 - Les sources d'énergie des PEMP
 - Terminologie et caractéristique
 - Identification, rôle et principe de fonctionnement des organes de service et dispositifs de sécurité
 - Les différents postes de commande
 - Fonctionnement et technologie des moteurs thermiques et électriques
- ✓ Les principaux types de PEMP
 - Caractéristiques et spécificités des PEMP
- ✓ Stabilité des PEMP
 - Conditions d'équilibre
 - Règles de stabilisation
- ✓ Risques liés à l'utilisation des PEMP
 - Les principaux risques
- ✓ Exploitation des PEMP
 - Adéquation
- ✓ Vérification d'usage des PEMP

Pratique

- ✓ Prise de poste et vérification
 - Documents inhérents à l'engin
 - Les niveaux
 - Vérification visuelle et tactile
 - Adéquation de l'opération
- ✓ Conduite et manœuvre
 - Règles des 3 appuis
 - Positionner la PEMP en fonction de la tâche à effectuer
 - Déplacer la PEMP le long de parois verticales et horizontales, dans un espace limité
- ✓ Suivant le type et le groupe
 - Circuler en marche AV/ AR, en ligne droite et en courbe
 - Charger et décharger une PEMP de type 3 sur un engin de transport
 - Effectuer une manœuvre de descente de secours et de dépannage de la plateforme
 - Communiquer avec l'accompagnant
 - Stationner et arrêter la PEMP en sécurité
- ✓ Fin de poste – Opération d'entretien
 - Effectuer les opérations d'entretien
 - Rendre compte des anomalies

| ADMINISTRATIF |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Feuilles d'émergement ▪ Délivrance à la fin du test d'une attestation provisoire valable 2 mois (valant CACES®) ▪ Délivrance d'une attestation individuelle de formation ▪ Délivrance d'un certificat de réalisation ▪ Délivrance du CACES® (si réussite aux épreuves pratique et théorique) ▪ La durée de validité du CACES® est de 5 ans |
| MODALITES D'ORGANISATION |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un groupe de 6 personnes maximum pour les tests (6 tests par jour et par testeur) ▪ Cette formation peut être dispensée en inter* ou en intra (si l'entreprise dispose de tous les moyens et matériaux disponibles pour mettre en place le CACES® Cf. annexe à remplir) ▪ Une salle à disposition pour la théorie ▪ PEMP avec VGP à jour + certificat de conformité |
| MODALITES D'EVALUATION |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Epreuves pratiques et théoriques en suivant la recommandation R486A. <p style="text-align: center;"><i>Si le stagiaire échoue uniquement à une partie du test (théorique ou pratique) il garde pendant 12 mois le bénéfice de la partie réussie. Il peut donc dans ce délai, sous réserve de poursuivre avec notre centre de formation, obtenir le CACES® en repassant uniquement, après une formation adaptée, la partie du test à laquelle il a échoué.</i></p> |
| TAUX DE REUSSITE ET NOMBRE DE STAGIAIRES EN 2023 |
| 78,46 % /43 |
| TARIFS INTER / INTRA – DÉLAI D'ACCÈS |
| CONTACT |
| <p><u>Tarifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Inter : 350,00 € HT /Personne / Jour ▪ Intra et groupe dédié : nous consulter <p><u>Délai d'accès :</u> En fonction du taux de remplissage</p> <p><u>Contact :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 01.84.23.83.56 ▪ Contact@sads-formation.eu <p><u>*Adresse du lieu de formation théorique et pratique (si inter ou dans nos locaux) sinon site client :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 80 Rue Garibaldi 94100 Saint Maur des Fossés ▪ Loxam – 10 Rue Chaptal ZI De La Garenne 93600 Aulnay Sous Bois |

« Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation. »

